

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

Du lundi 20 janvier 2020 à Brie-Comte-Robert

Présents : Frédéric Montoya, Danielle Trarieux, Geneviève Escalais, Françoise Douchet, Lydie Loeuillot, René Boccanfuso, Alain Pelloquin, Joël Molac.

Absent excusé : Christian Derappe

Conformément au Règlement Intérieur et aux Statuts du Codérando, le Président informe le Bureau que Georges Font est considéré comme démissionnaire au poste d'administrateur suite à ses absences consécutives et non excusées au Comité Directeur. De plus, Georges Font ne s'est pas présenté, le 20 janvier 2020, à la convocation qui lui aurait permis de fournir d'éventuelles explications.

En conséquence, 8 postes d'administrateurs au lieu de 7 seront à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 29 février 2020.

1 – Rencontre avec la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'IDF (SRIAS)

Le 16 janvier, Frédéric et Danielle ont rencontré Mme Florentin, Présidente du SRIAS et M. Choukri, Vice-Président afin de définir les modalités d'un partenariat consistant à faire marcher les ayants droit (agents actifs ou retraités) soit environ 580 000 personnes qui dépendent des différents ministères d'Ile de France.

Les contours de la convention sont définis comme suit :

- Le Codérando s'engage à organiser 5 randonnées par an d'½ journée, y compris les vacances scolaires, le samedi ou le dimanche (matin ou après-midi) de 2 h / 2 h 30 et n'excédant pas 8 km
- Les tarifs pour la ½ journée s'établissent à :
 - Groupe jusqu'à 30 personnes : 250 €
 - Au-delà : 350 €
- Il sera proposé au SRIAS, un tarif de 400 € pour une sortie à la journée de 15 km environ

Frédéric propose de contacter, pour cette 1^{ère} expérience :

- les associations situées à proximité des gares : Meaux, Torcy, Melun, Moissy/Lieusaint, Fontainebleau/Avon (la Randonnée Collégeoise, les Esclots, les Galoches Briardes, Rando Seine-et-Loing ou USB Rando pour Tous en cas de désistement de Moret, Frédéric se chargera de la 1^{ère} rando au départ de Meaux)

Il est convenu que le montant de la prestation sera reversé en totalité aux associations organisatrices. Afin qu'il y ait équité, cette prestation sera proposée à nos clubs à chaque reconduction de la convention.

2 – Méli-Mélo le 27 septembre

Le Codérando a budgété une somme de 3 000 € pour l'organisation de cette manifestation.

Pour cette édition, seront proposées :

- 1 cani-rando
 - 4 randonnées (6 km, 12 km, 17 km, et 26 km en ligne, sur inscription, déplacement en car pour rejoindre le point de départ de la rando)
 - 1 parcours marche nordique
 - 1 parcours Audax/marche d'endurance (2 fois 12,5 km)
- Françoise se rapprochera de Go-Sports pour connaître la disponibilité de l'arche
 - Une consigne de 1 € sera demandée pour l'Eco-Cup

3 – Projet de mise en valeur des bords de Marne

Cette manifestation se déroulera le 10 octobre de Chalifert à Charenton

Les associations locales seront chargées d'encadrer les randonnées.

4 – Commission Sentiers et Itinéraires

Françoise et René font le point sur cette réunion qui s'est tenue le 13 janvier à Vert-Saint-Denis.

Plusieurs points ont été traités :

- La pose des panneaux au départ des randonnées
- Le schéma de cohérence départemental des itinéraires
- Les rapports avec les collectivités
- Le balisage
- Les éditions
- La BD/Rando et la BD/Balisage, schéma de validation d'un itinéraire

Le rapport complet est joint au présent compte rendu

5 – Journée des animateurs de randonnée

Cette journée se déroulera au Bois du Lys à Dammarie, les animateurs qui encadreront sont : Frédéric, Françoise, Joël et Annie

Le nombre de places proposé est fixé à 30. Nous limiterons, dans un 1^{er} temps, l'inscription à 1 place par association.

6 – Stages baliseurs

- 16 participants à Moret, le 6 mars
- 16 participants à La Houssaye, le 3 avril

René informe le Bureau qu'il est nécessaire de recontacter fluence afin de corriger certaines incohérences entre la BD/Balisage et la BD/Rando

7 – Rencontre avec l'association de Saint-Sauveur-sur-Ecole

Le 7 janvier, Frédéric, Geneviève et Danielle ont reçu ce club qui nous a informés qu'il avait recensé et décrit 20 parcours de MN en forêt de Fontainebleau. Il nous a demandé de quelle façon pour pourrions l'aider à les diffuser auprès de nos autres associations. Le principe d'une édition sur le même modèle que nos fiches est évoqué ainsi qu'une présentation sous pochette. Il reste à résoudre le problème du fond de carte IGN ainsi que la nécessité de contacter l'ONF quant à l'utilisation des bâtons sur les chemins forestiers.

D'autre part, après un 1^{er} contact avec un de leurs adhérents Luc Fornarelli, auto-entrepreneur graphiste, nous avons défini les modalités d'une convention pour la conception de nos flyers, suite à l'absence de Rémi. Un forfait de 300 € par mois a été acté, s'ajouteront éventuellement les frais de dépassement lors de travaux supplémentaires.

8 – Festival du Patrimoine

Cette manifestation est organisée par la Direction de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture (DEEA) du Conseil Départemental, le dimanche 28 juin à Meilleray sur le thème de la botanique avec un marché des producteurs. Une séquence vélo-rail sera proposée aux participants.

Mme Abauzit, cheffe du service nous a proposé de participer à cette journée. Nous demanderons à Nelly Chevillot son avis.

9 – Rencontre avec madame Lahuna, directrice de Seine-et-Marne Attractivité

Suite à la réunion qui a eu lieu le 7 janvier à Fontainebleau, Frédéric fait le point sur les échanges fructueux avec Mme Lahuna. Des nouveaux projets communs sont envisagés, notamment l'organisation de randonnées gourmandes le même jour en différents lieux du département. Une rencontre pourrait être envisagée en septembre en vue d'une manifestation en 2021.

10 – Communauté de Communes et d'Agglomérations

Rappel : nous n'adresserons pas de factures « cotisation des membres associés » aux CC et aux CA que le Comité n'a pas rencontrées

11 – Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

Danielle lit le projet de l'ordre du jour de notre prochaine AGO, il reste à prévoir :

- Le rapport moral : Frédéric
- Les comptes de l'exercice 2019, le rapport du vérificateur aux comptes : Geneviève
- Le tableau du financement des stages à actualiser : Lydie
- Le tableau des membres associés à actualiser : Lydie
- Les invitations à lancer : Lydie

Une pochette comprenant tous les renseignements relatifs au bon fonctionnement du Comité sera remise aux nouveaux élus → Lydie en charge de sa confection

12 – Marche aquatique/longe côte

Suite à la proposition de Frédéric, le Bureau donne son accord pour offrir la 1^{ère} journée d'initiation MA/LC à l'association « Pas à Pas » de Savigny-le-Temple, 1^{er} club à se manifester pour participer à cette activité.

Fin de la réunion de Bureau à 12 h 45